



Réunion du Conseil Municipal du mercredi 12 mars 2025

Présents : Noémie Baracand, Patrick Pacaud, Roland Bois, Corinne Mandier, Gilles Palué, Alexia Nicolas-Brun. Excusé : Patrice Lambert. La réunion débute à 19h et se termine à 22h30.

- Ayant validé l'adhésion à la CTG (Convention Territoriale Globale) lors du précédent conseil, Corinne nous informe de la possibilité d'avoir un devis d'ici 1 an pour la mutuelle d'entreprise des agents municipaux, sans obligation d'y adhérer si elle est moins favorable.

- vote des taux d'imposition : l'assiette évoluant à la hausse chaque année, la commune décide de ne pas augmenter son taux d'imposition cette année encore.

- Le budget du CCAS est clos, il est transféré au budget général de la commune.

- examen du budget communal, le réalisé et le prévisionnel sont validés

- On fait le tour des subventions accordées aux associations de la commune, mais aussi aux écoles du secondaire où des enfants de Montagne sont scolarisés (MFR, Bellevue). La commune versera la même somme (70€/élève) qu'aux autres centres scolaires.

- On fait le tour des travaux potentiels restant pour la fin du mandat, qui est dans un an (élections municipales en mars 2026).

- Corinne propose de relancer les chantiers jeunes. Ce serait du 22 au 25 avril 2025. 4 jeunes (dont une habitante de Montagne) viendraient à Montagne pour réaliser de petits travaux. Reste à trouver quelqu'un pour se charger de cette initiative.

- On fait le point sur l'écho de Montagne, qui est quasiment bouclé.